PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE A LA DELIVRANCE

D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

S'AGISSANT DU BIEN SUIVANT : ROND-POINT DES PLAGES, ENTRE LA RD 979 et la RD 6572 à AIMARGUES EN VUE DE L'EXERCICE DE RESTAURATION RAPIDE AMBULANTE EN FOOD TRUCK.

Identification de l'organisme qui autorise l'occupation	**Communauté de communes de Petite Camargue**
Objet de l'occupation	**L'exercice de l'activité de restauration rapide ambulante en Food Truck**
Lieu d'exécution	Rond-point des Plages, entre la RD 979 et la RD 6572 à **Aimargues (30)**
Durée de l'occupation	La durée de l'occupation est de DEUX mois à compter du 1er Juillet 2021. La fixation de cette durée ne fait pas obstacle à ce que la Collectivité en prononce la résiliation dans les conditions prévues par la convention d'occupation du domaine public qui sera signée par les parties. L'autorisation n'a pas vocation à être prolongée ou renouvelée au-delà de cette période.
Caractéristiques essentielles de l'emplacement / l'occupation	Voir plan de l'emplacement en annexe.
Type d'autorisation délivrée / Redevance	L'autorisation prendra la forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels. Redevance pour la durée de l'engagement : 500€ juillet et août L'occupant ne pourra prétendre à aucune indemnité ou diminution de prix pour aucun cas prévu ou imprévu.
Date limite de réception des offres	**Mardi 22 juin 2021 – 12h00**
Justificatifs à produire	• **Pièces de la candidature :** - Une copie des inscriptions au registre des métiers, au registre du commerce et des sociétés (KBis…) - Une copie de la carte de commerçant non sédentaire ; - Un cerfa de déclaration d'activité concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale - Une copie de la carte grise et attestation de contrôle du véhicule ; - Une copie du contrat d'assurance ou attestation d'assurance pour la période d'exploitation concernée ; -Une photo du véhicule FoodTruck : intérieur et extérieur ; • **Pièces de l'offre :** - Le dossier de candidature complété et signé

PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE A LA DELIVRANCE

D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

S'AGISSANT DU BIEN SUIVANT : ROND-POINT DES PLAGES, ENTRE LA RD 979 et la RD 6572 à AIMARGUES EN VUE DE L'EXERCICE DE RESTAURATION RAPIDE AMBULANTE EN FOOD TRUCK.

	- La convention signée
Conditions générales d'attribution	Les propositions des candidats seront analysées par une Commission ad hoc sur la base des critères au regard des critères d'appréciation suivants : - **La qualités des produits : saisonnalité, circuit court, variété (30 %)** - **La carte et les prix proposés (30 %)** - **L'esthétisme du Food Truck (20 %)** - **Les moyens humains et matériels (20%)**
Renseignements d'ordre administratif et /ou technique	Communauté de communes de Petite Camargue 145 Av. de la Condamine 30600 Vauvert Service des marchés publics Tél : 04.66.51.19.24 Fax : 04 66 51 19 30 marchepublic@cc-petitecamargue.fr
Dépôt des candidatures	• Les propositions sont remises au format dématérialisé par courriel, à l'adresse suivante : marchepublic@cc-petitecamargue.fr • Ou en format papier par courrier en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Communauté de communes de Petite Camargue 145 avenue de la Condamine 30600 VAUVERT • Ou sur place à l'adresse susvisée contre remise d'un récépissé
Date d'envoi du présent avis à la publication	Jeudi 03 juin 2021